Suivi post cancer

Par nat00
Bonsoir,
Ma question va être simple,
Je veux arrêter mon suivi post cancer, Comment cela se passe ? Est-ce que je dois aller voir chaque médecin qui me suit en lui disant officiellement que je veux arrêter mon suivi et signer un papier (un peu comme pour une sortie d'hospitalisation contre avis médical) ?
Ou je peux simplement faire ça par téléphone ?
Quels sont mes droits ?
Merci d'avance à vous,
Bonne soirée
Par yapasdequoi
Bonjour, Vous n'avez aucune obligation de continuer des consultations ou examens de suivi. La prévention est proposée, mais n'est jamais obligatoire. Annulez les rendez-vous déjà fixés et parlez de votre choix avec votre médecin traitant.
Par nat00
OK merci beaucoup. Passez une bonne soirée